



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU LUNDI 2 DECEMBRE

### **Etaient présents : 9**

Christine MEGEVAND, Daniel ATROUNE, Jean Claude RUFFON, Rémi JOMARD, Laurent REY, Gérard THOMASSON, Christophe CLAEYS, Jean Paul LE MANACH, Nicolas BERTHOUD,

### **Excusé : 1**

André VESIN,

***Date de la convocation du conseil municipal : 27/11/2019***

\*\*\*\*\*

### **DELIBERATIONS**

Modification des statuts de la CCPC – Compétence relative aux eaux pluviales.

**Adopté à l'unanimité des participants.**

\*\*\*\*\*

### **COMMISSIONS**

#### **VOIRIE**

Les grosses pluies récentes ont permis de voir que le captage des eaux de pluie mis en place à l'entrée du village est efficace et assure bien l'évacuation des eaux de pluies descendant du Salève vers la Ferrande

Le curage des fossés devrait être effectué sur la RD221 en direction Copponex, car ils sont pleins de feuilles.

#### **SCOLAIRE – PETITE ENFANCE**

RAS concernant le groupe scolaire, le concours d'architecte va être lancé en janvier quant à la réalisation du groupe scolaire Andilly – Saint-Blaise.

#### **ASSOCIATIONS**

Assemblée générale de Saint-Blaise en Fête aura lieu ce vendredi 6 décembre.

Les oursons ont sorti leur programme d'activités pour 2019-2020.

Une réunion du festival des musiques aura lieu ce mardi 3 décembre au soir à Cruseilles.

#### **URBANISME**

RAS

## **COMMUNICATION**

Une réunion communication a eu lieu le mercredi 13 novembre dernier mais le gros du bulletin reste encore à faire.

La nouvelle version du plan de la commune, avec les demandes de modifications du conseil, a été partagée avec les membres du conseil.

## **BATIMENTS**

### **Salle des Fêtes :**

Les tables ont été commandées ainsi que les chariots pour les ranger.

Le sol des 2 endroits de stockage va être réalisé en résine, afin d'éviter de ramener trop de poussière dans la salle.

M. Desvallées va venir constater le problème de fissure sur le revêtement du Placoplatre. Le défaut semble être apparu lorsque la salle a été chauffée.

### **Projet d'aménagement du bassin du Mont-Sion :**

Des modifications ont été apportées par rapport au projet initial par M. Desvallées, dans un souci d'esthétique et de faisabilité technique. Le budget devrait être au maximum équivalent au projet initial, d'après l'architecte.

## **CCAS**

Le repas des anciens à la salle des Fêtes a eu lieu à la salle des fêtes dimanche 24 novembre dernier et le retour des participants a été bon. Un petit article est paru dans le Dauphiné à ce sujet.

Pour le colis des anciens, le cadeau est en préparation et la contribution de tous les élus sera demandée pour la distribution.

\*\*\*\*\*

## **SYNDICAT MIXTE DU SALEVE**

Le prochain comité aura lieu le mercredi 18 décembre prochain à Etrembières.

L'assemblée générale de l'Association Foncière Pastorale du Salève a eu lieu le 16 novembre à Saint-Blaise, sous la direction d'Odile Montand, sa présidente.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

Le projet de caserne de pompier a été présenté, pour une date de livraison prévue en 2023.

Plusieurs options sont à l'étude pour faire une nouvelle cantine à Cruseilles, afin que l'école primaire et le collège aient chacun un lieu de restauration dédié. Le département, propriétaire des locaux actuels de la cantine, souhaite récupérer ses locaux pour la cantine du collège uniquement, en raison des effectifs de plus en plus nombreux. La commune envisage de construire une cantine pour l'école primaire sur un terrain de la CCPC. Un échange est envisagé entre la CCPC et la commune de Cruseilles avec les locaux utilisés actuellement par les pompiers.

\*\*\*\*\*

## **QUESTIONS / POINTS DIVERS**

**Point 1** : Transfert de compétence de la gestion des eaux pluviales à la CCPC

La gestion des eaux pluviales établie, dans la loi NOTRe , a été précisée et modifiée par la loi 2018-702 du 03/08/2018. La CCPC est actuellement en charge de la gestion des eaux pluviales dans les zones d'assainissement collectif. Suite aux évolutions de la loi, il convient de prendre une nouvelle délibération afin de transférer cette compétence à la CCPC, dans les zones d'assainissement collectif, pour assurer le maintien de cette gestion.

**Point 2** : L'achat des bois appartenant à Andilly sur notre commune a été officialisé le 23 Octobre. Le versement des fonds a été effectué.

**Point 3** : Une fuite a été détectée sur le clocher et une réparation devra être entreprise pour ne pas que les pierres ne s'abiment.

**Point 4** : Le poteau d'incendie vers chez Jean Paul Le Manach est en pièces détachées depuis un certain temps et devra être remonté.

**Point 5** : L'enquête public concernant l'ISDI a été lancée le 23 novembre et durera jusqu'au 22 décembre. Une délibération devra être prise ensuite dans les 2 semaines pour se prononcer pour savoir. L'information sur l'enquête publique a été affichée au chef-lieu et au Mont Sion. Elle devra être mise sur le site Internet pour informer la population le plus vite possible.

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion : Lundi 6 janvier 2019**